

Les actions du pôle contribuent à limiter l'impact de l'activité de l'homme sur les espèces sauvages en vue de la conservation des espèces et également d'éviter leur entrée éventuelle en centre de sauvegarde.

Protection faune sauvage

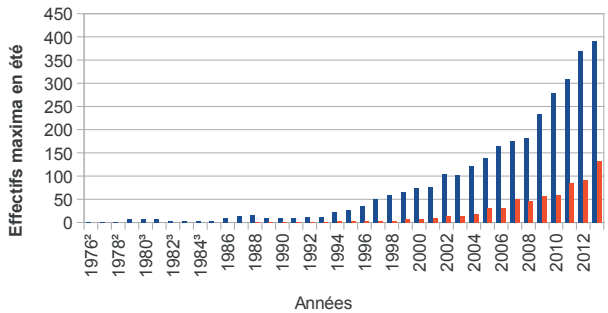
I. Protection Phoques

Deux espèces de phoques fréquentent nos côtes : le Phoque veau-marin et le Phoque gris. Les deux espèces sont présentes en Europe, de la Grande-Bretagne au Danemark. La France représente la limite sud de leurs aires de répartitions européennes. Ces espèces protégées à divers niveaux (international et national) sont présentes en baie de Somme. Depuis la fin des années 1980, ce site accueille 60% de la population française de Phoques veaux-marins. Picardie Nature mène depuis 1986 un programme d'étude et de protection des phoques, dont les actions sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle nationale de la baie de Somme.

A. Suivi de la reproduction des Phoques veaux-marins en baie de Somme

En période de reproduction des Phoques veaux-marins, une surveillance estivale a été mise en place du 8 juin au 31 août 2013. 49 bénévoles écovolontaires et 2 stagiaires y ont participé. Ils se sont relayés pour assurer une présence sur le terrain à chaque marée basse pendant 83 jours. 116 séances de terrain ont été réalisées.

Evolution des effectifs maxima de phoques observés en baie de Somme
(Phoque veau-marin: en bleu ; Phoques gris: en rouge)



1 → Effectifs en période estivale

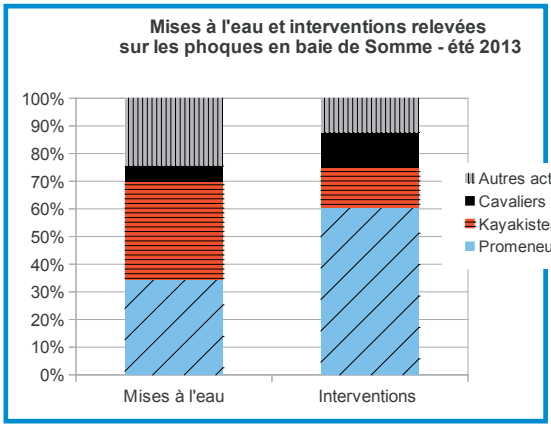
Pour les deux espèces de phoques, les effectifs dénombrés à chacun des terrains étaient variables. Les effectifs maxima ont été dénombrés en août avec 392 Phoques veaux-marins et 132 Phoques gris. L'accroissement de population est différent pour les deux espèces et variable d'une année à l'autre :

> pour les Phoques veaux-marins, on observe un taux d'accroissement de population annuelle en 2013 de +5,95%, ce qui est nettement inférieur à celui observé en 2012 qui était de +19,35%. Le taux d'accroissement moyen de 2000 à 2012 est de +14,6%.

> pour les Phoques gris, on observe un taux d'accroissement de population annuel en 2013 de +43,48%, ce qui est supérieur à celui observé l'année passée. Le taux d'accroissement moyen de 22 ,8% entre 2000 et 2012.

2 → Reproduction des Phoques veaux-marins

Au total, 59 jeunes Phoques veaux-marins ont vu le jour cet été (58 en baie de Somme et 1 en



baie d'Authie). Au 1er janvier, on en compte 10 qui se sont échoués vivants et ont retrouvé leur milieu naturel après avoir été soignés au centre de sauvegarde de la faune sauvage, 4 qui se sont échoués vivants et sont morts au centre de soins, 4 qui se sont échoués morts avant le sevrage naturel d'avec leur mère et 7 qui se sont échoués morts après le sevrage naturel d'avec leur mère.

3 → Mises à l'eau et interventions en période estivale

Lors des 116 séances de terrain, les participants ont :
> relevé 110 mises à l'eau des groupes de phoques, provoquées par 14 types d'activités dont à 35,4% par des kayakistes et à 34,5% des promeneurs.
> réalisé 210 interventions auprès de 12 types d'activités dont à 60,6% des promeneurs, 14,3% des kayakistes et 12,9% des cavaliers.

4 → Zones de stationnement en période estivale

Au cours de l'été, 11 bancs de sable ont permis aux phoques de se reposer à marée basse au cours de cet été 2013. Les 4 reposoirs principaux se situaient dans la Réserve Naturelle de la baie de Somme et ont été nommés R1, R3, R4 et FM. Le tableau 4 montre l'utilisation des reposoirs par les phoques durant les séances de terrain mises en place dans le cadre de la surveillance estivale.

Reposoirs	R1	R2A	R2B	R3	R4	R5	R6	R7	FM	LC	Bif
Fréquence d'utilisation des reposoirs par les Phoques veaux-marins	98,25%	67,54%	27,19%	13,16%	88,60%	4,39%	66,67%	24,56%	15,79%	20,18%	12,28%
Fréquence d'utilisation des reposoirs par les Phoques gris	49,12%	14,91%	0,88%	2,63%	85,96%	0,00%	0,00%	3,51%	3,51%	0,00%	0,00%
Répartition des Phoques veaux-marins sur les reposoirs	67,59%	8,01%	1,82%	0,73%	17,69%	0,02%	1,81%	0,86%	1,04%	0,33%	0,10%
Répartition des Phoques gris sur les reposoirs	23,48%	6,40%	0,07%	0,79%	68,38%	0,00%	0,00%	0,29%	0,59%	0,00%	0,00%

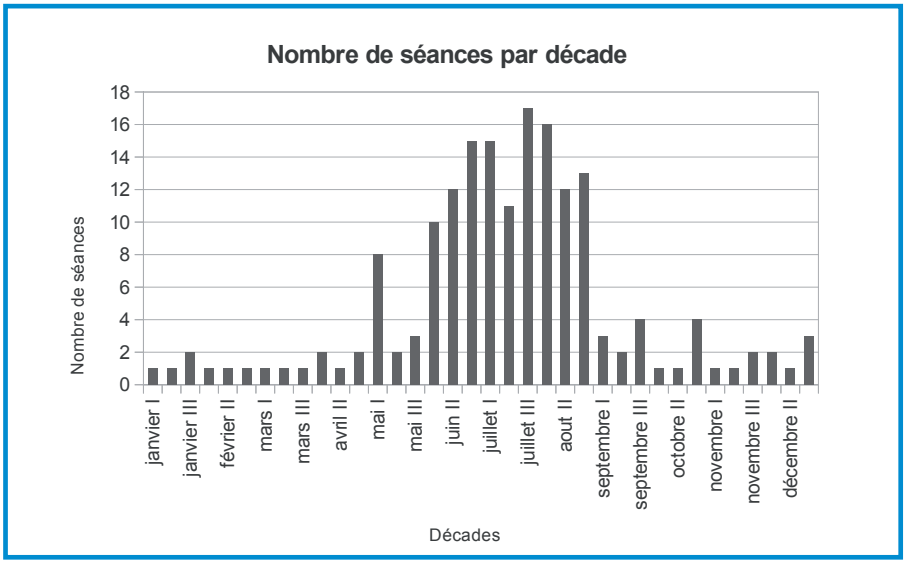
Le tableau montre l'utilisation des reposoirs par les phoques durant les séances de terrain mises en place dans le cadre de la surveillance estivale.

5 → Personnes sensibilisées

Lors de notre présence sur le terrain, au minimum 2569 personnes sont venues à notre rencontre pour observer les phoques et/ou obtenir des renseignements.

B. Suivi régulier de la colonie de phoques en baie de Somme

En dehors de la période estivale, les suivis des effectifs sont réalisés régulièrement, à raison d'au minimum un comptage par décade. 59 séances de terrain ont été réalisées entre janvier/juin et septembre/décembre. Les participants bénévoles des actions, ont passé près de 500 heures cumulées sur le terrain.



1 → Effectifs hors période estivale

Pour les deux espèces de phoques, les effectifs maxima hors période estivale ont été dénombrés en septembre avec 388 Phoques veaux-marins et 115 Phoques gris.



2 → Reproduction des Phoques gris

En janvier-février, 14 séances de terrain ont été réalisées. Un jeune Phoque gris a été retrouvé échoué mort début janvier, il s'agit de la 5eme naissance de cette espèce sur nos côtes depuis 2008. En novembre-décembre, 2 séances de terrain ont été mises en place. Aucune observation n'est à rapporter.

3 → Mises à l'eau et interventions hors période estivale

Lors des 59 séances de terrain, les participants ont :

> relevé 31 mises à l'eau des groupes de phoques, provoquées à 51,6% par des promeneurs, 35,5% par des kayakistes, 6,5% par des cavaliers, 3,2% par hélicoptère de tourisme et 3,2% par bateau de pêche.

> réalisé 6 interventions, elles ont permis de sensibiliser 12 promeneurs et 45 kayakistes qui s'avançaient vers les groupes de phoques et étaient susceptibles de provoquer une mise à l'eau, ainsi qu'un pilote d'hélicoptère qui survolait la baie de Somme à basse altitude.

4 → Contacts

Lors de notre présence sur le terrain, au minimum 421 personnes sont venues à notre rencontre pour observer les phoques et/ou obtenir des renseignements.

C. Suivi régulier de la colonie de phoques en baie d'Authie

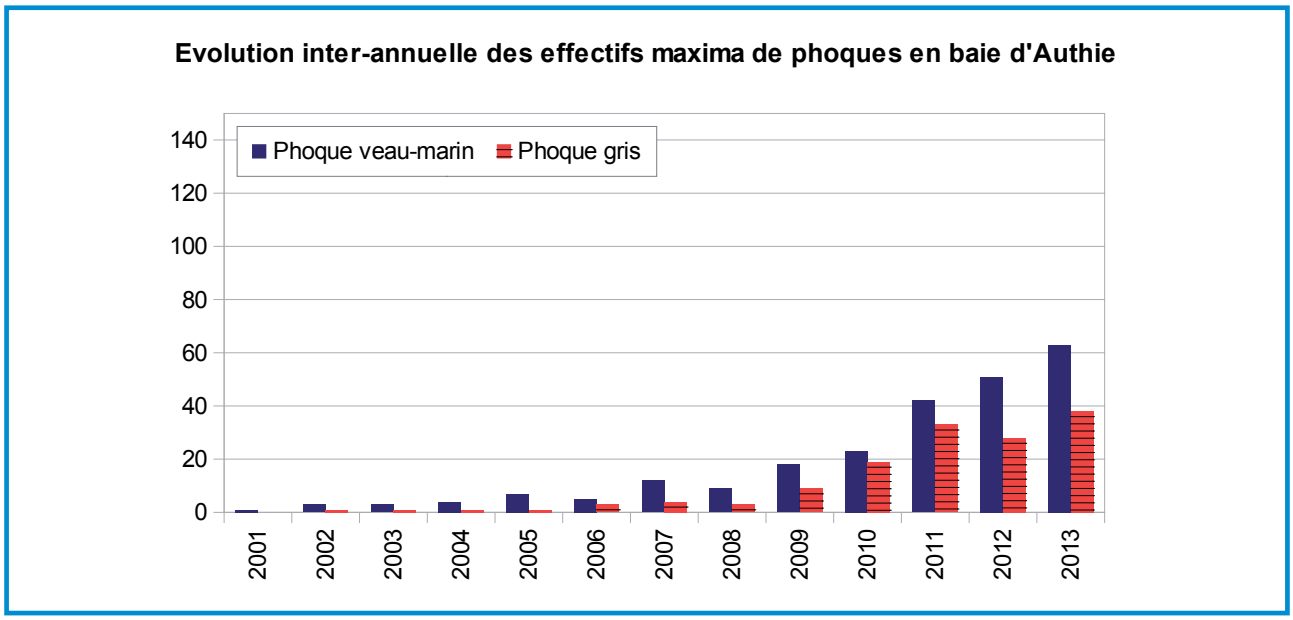
La baie d'Authie est un site proche de la baie de Somme, également fréquenté par les deux espèces de phoques, tout au long de l'année. Le suivi des phoques sur ce site est réalisé en partenariat avec l'association ADN de Berck-sur-mer.

Au cours de cette année 2013, 152 séances de terrain ont été mises en place au cours de l'année, totalisant une présence cumulée de 560 heures, réalisées à 82,4% par l'association ADN.

1 → Effectifs annuels

Les effectifs de phoques observés sont variables en fonction des saisons, au maximum 63 Phoques veaux-marins et 38 Phoques gris ont été dénombrés.

Le taux d'accroissement de la population pour le Phoque veau-marin est de +23,5% par rapport à l'année 2012, ce qui est similaire à ce qui était observé l'année dernière. Le taux d'accroissement pour le Phoque gris est de +35%.





2 → Reproduction des phoques

Une naissance de Phoque veau-marin a été observée le 10 juin. Ce couple mère-jeune a été observé quasi quotidiennement jusqu'au sevrage du jeune le 6 juillet.

Une femelle gestante de Phoque gris a été observée fin décembre. Les naissances ont habituellement lieue de novembre à février selon les sites de reproduction.

3 → Mises à l'eau et interventions

Au cours des séances de terrain, 38 mises à l'eau des groupes de phoques ont été observées, provoquées par 12 activités humaines dont à 47,7% par des promeneurs. Les mises à l'eau sont principalement causées par des activités provenant du sud de l'estuaire et les suivis sont réalisés depuis Berck, les interventions pour la protection des animaux nécessiteraient la mise en place d'une équipe pédestre depuis Fort-Mahon. 5 interventions ont été réalisées auprès de 3 types d'activités : promeneurs, kayakistes et guides-nature.

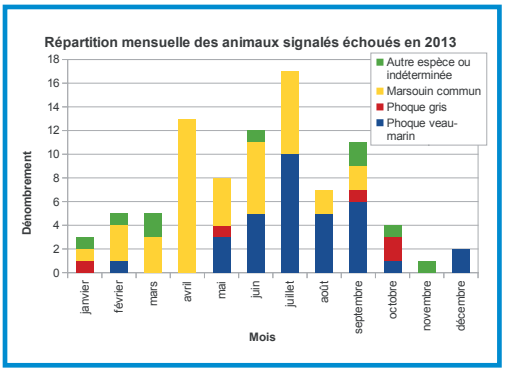
D. Suivis spécifiques

1 → Suivi de l'état sanitaire des phoques

Lors des séances de terrain, nous nous attachons à relever tout signe clinique de pathologie qui pourrait affecter toute la colonie. Plusieurs animaux présentant des pustules de type « pox-virus » ont été photographiés.

2 → Suivi des phoques remis en milieu naturel

Les animaux passés par le centre de sauvegarde sont équipés d'une bague numérotée et d'une plaque pour permettre leur suivi en milieu naturel. Nous avons relevé 47 observations des animaux soignés et relâchés en 2012 et 30 observations des animaux soignés et relâchés en 2013. La base de données de photo-identification a été mise à jour avec les animaux passés précédemment en centre de soins, au moins 5 centre d'eux ont été revus grâce à leur numéro de bague ou à leurs tâches sur le pelage.



E. Interventions sur les mammifères marins échoués

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par l'Observatoire PELAGIS de La Rochelle. 6 membres de l'association possèdent la « carte verte », autorisant l'intervention sur un mammifère marin échoué, espèce protégée. 1 nouvelle carte a été validée en novembre et sera active pour l'année 2014. 3 membres ont suivi la formation en fin d'année et devraient obtenir leur carte en fin d'année 2014. Picardie Nature intervient sur la zone littorale située entre Le Touquet et Le Tréport.

1 → Les animaux signalés en 2013

Des animaux sont signalés tout au long de l'année, nous avons reçu 88 signalements en 2013, concernant 3 espèces : le Phoque veau-marin (n=33), le Phoque gris (n=5) et le Marsouin commun (n=41).

2 → Les animaux échoués vivants

14 Phoques veaux-marins étaient vivants, ils ont intégré le centre de sauvegarde de la faune sauvage. 10 d'entre eux ont retrouvé leur milieu naturel, les autres sont morts. Lorsque leur état le permet, les animaux morts sont autopsiés : 21 autopsies ont été réalisées. Plusieurs animaux sont

morts de chocs traumatiques, 3 jeunes étaient prématurés et une plainte a été déposée contre x pour destruction d'espèce protégée, le phoque présentait 23 billes d'acier dans le crâne.



F. Contribuer à la connaissance des phoques de la baie de Somme

Ce programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme est réalisé en coopération avec d'autres organismes : le CRMM, le laboratoire vétérinaire départemental... Des études particulières, des contacts réguliers avec ces organismes, le suivi des publications scientifiques, sont autant d'actions qui permettent de contribuer à la connaissance des espèces.

4 stagiaires ont été recrutés pour : étudier l'utilisation des reposoirs par les phoques, relever les comportements mère-jeune du Phoque veau-marin à marée haute, aider à la mise à jour de la base de données de photo-identification et animer les sorties à la découverte des phoques.

Nous avons été contacté par BIOGEMME Brest pour participer à une étude génétique sur les phoques.

Nous avons participé à diverses réunions organisées par la Réserve Naturelle de la baie de Somme, le Parc Naturel Marin des 3 estuaires, l'observatoire PELAGIS, l'European Cetacean Society...

Nous avons présenté les résultats de nos études lors de divers séminaires (ECS, RNE..), à travers la diffusion d'un article scientifique dans l'Avocette...



G. Sensibilisation et communication

1 → Formation des adhérents

Nous avons proposé 2 réunions à l'attention des adhérents de l'association.

2 → Informations auprès du grand public

Nous avons proposé **290** animations (points d'observation des phoques au Hourdel et à Berck, sorties à la découverte du programme d'étude et de protection depuis Le Hourdel, expositions et conférences itinérantes). Elles ont permis de sensibiliser au moins **47.087** personnes. Ces animations ont été réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, qui ont passé près de **2247 heures** cumulées en animation.

3 → Médiatisation

De nombreux reportages ont permis de parler de nos actions, dans la presse écrite (Courrier Picard, AFP, Figaro..), sur internet (Orange actus...), à la radio (France Bleu Picardie, RFI...) et à la télévision (RTBF, BFM-TV, France 2, France 3...)

4 → Parrainage

La possibilité de parrainer la colonie de phoques et d'ainsi obtenir des nouvelles mensuelles du programme d'étude et de protection des phoques intéresse le grand public, cela permet de sensibiliser plusieurs dizaines de personnes.

H. Soutien des Actions

Les actions menées au programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, sont mises en place grâce au soutien financier de la DREAL Picardie, du Conseil Régional de Picardie et du Conseil Général de la Somme.

Ces actions sont réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles.Sur l'année 2013, ils ont cumulé un total de **1577 journées hommes** bénévoles et réalisé des déplacements à hauteur de près de **63.600 km** pour y participer.



I. Conclusion

Cette année, on constate que les effectifs maxima de phoques dénombrés à marée basse continuent leur croissance pour les deux sites étudiés : la baie de Somme et la baie d'Authie. Le taux d'accroissement de la population de Phoques veaux-marins semble se stabiliser. Il est trop tôt à ce jour pour en tirer des conclusions, la population peut entamer la phase de stabilisation de sa courbe de croissance, comme simplement rencontrer une baisse ponctuelle. Le taux d'accroissement de la population de Phoques gris est quant à lui en augmentation, aucun jeune n'ayant été sevré sur nos côtes, cette augmentation d'effectifs s'explique uniquement par l'immigration. Dès que les données sur les sites proches seront disponibles (France, mer des Wadden et Grande-Bretagne), nous pourrons comparer les évolutions.

Les études scientifiques sont menées pour améliorer les connaissances sur les espèces. Une étude sur le régime alimentaire est menée en collaboration avec l'université de La Rochelle et le GEMEL. Cette étude sera améliorée par la multiplication des prélèvements au cours des saisons pour analyser la différence d'alimentation selon les périodes de l'année. D'autres méthodes que les analyses de fèces permettent d'aborder le régime alimentaire des phoques (acides gras...), ces méthodes seront étudiées et évaluées pour permettre d'améliorer nos connaissances actuelles de l'alimentation des phoques. La participation de Picardie Nature à des études nationales et à des réseaux nationaux (UFCS, RNE...) permet d'améliorer les connaissances sur ces espèces de mammifères marins.

La mise en place de la surveillance estivale des phoques a de nouveau, cette année, démontré son efficacité dans la protection des zones de repos des phoques (**210** interventions réalisées) et la sensibilisation du public au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement (**47.000** personnes sensibilisées grâce aux animations gratuites proposées). Il est important en parallèle de continuer l'information régulière des usagers de la baie, par des contacts sur le terrain ou des messages électroniques.

Pour la mise en place de ce programme d'étude et de protection des phoques, plus de 70 personnes se sont investies bénévolement. L'intérêt des bénévoles pour ces actions reste intacte. L'investissement de ces personnes est important, il représente 1577 journées hommes pour ces 12 mois. Sans cet investissement bénévole, les actions ne pourraient être réalisées.

II. Protection des Chauves Souris

A. Programme SOS Chauves Souris

Toutes les chauves-souris et leurs gîtes sont protégés en France. Certaines espèces s'installent dans les bâtiments toute ou une partie de l'année. Les occupants s'interrogent sur la présence de ces animaux souvent mal connus. Picardie Nature apporte aux requérents des **conseils** et des **solutions techniques simples** pour une meilleure prise en compte des chauves-souris. Au quotidien, la réalisation de ce programme repose sur une collaboration étroite entre une salariée et **un réseau de 41 bénévoles** partout en Picardie (en 2011, ce réseau comptait 10 personnes).

1 → Les sollicitations

En 2013, 153 requêtes ont été traitées, dont **126 pour des chauves-souris en Picardie**.
Les demandes sont de plusieurs types : pour un individu blessé (85 cas), pour une colonie présente (38 cas), pour des individus présents de façon ponctuelle dans la maison (18 cas) et pour une information (8 cas).
Les requérents utilisent en grande partie le numéro SOS Chauves-souris : 03.62.72.22.59
Il se situent dans les trois départements picards : Aisne (35), Oise (50) et Somme (38).



2 → Les solutions apportées

La cohabitation

La cohabitation avec les chauves-souris regroupe les cas d'individu égaré retrouvé dans une habitation, et les cas de colonies présentes pendant toute la belle saison.

Le requérent reçoit d'abord de nombreuses explications sur les chauves-souris et leur mode de vie. Selon la situation, soit il remet l'animal en liberté, soit l'intervention d'un bénévole sur place est nécessaire afin d'expertiser la situation et proposer une solution adaptée.

En 2013, **sur 56 requêtes répertoriées, 23 interventions** ont été réalisées pour résoudre un cas de cohabitation sur 33 à mener rapidement (7 refusées par les requérents et 3 non menées).

83 % des propriétaires semblent **favorables** aux chauves-souris et devraient suivre les conseils dispensés : pour certains un engagement plus significatif serait envisageable au travers une labellisation Refuge pour les chauves-souris ou avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Quelques uns restent au contraire contre la présence de chiroptères.

La réussite des l'action SOS Chauves-souris repose avant tout sur la composante humaine, et à ce titre il est primordial de prendre le temps pour écouter les requérents et comprendre la situation pour envisager au mieux la cohabitation.



Les individus en détresse

Il s'agit d'individus en fin de vie ou accidentés retrouvés au sol durant la journée, ou encore des jeunes de l'année ayant raté leur premier envol, mais aussi d'individus trouvés en hiver lors de travaux de mur ou de toiture.

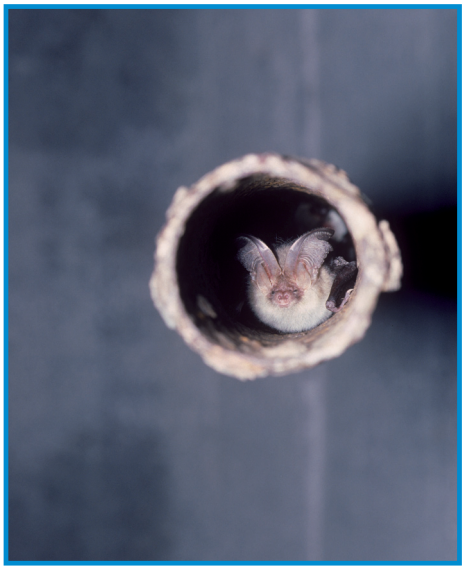
En 2013, sur **88 requêtes** centralisées, 38 interventions chez le requérents ont été réalisées. 37 chauves-souris ont pu être **relâchées** dans leur milieu grâce aux conseils délivrés, soit près de **42 %** ce qui est assez important.

3 → Le bénévolat

Le réseau de bénévoles investis sur le SOS Chauves-souris s'étoffe de plus en plus : **41 personnes** en 2013. Les bénévoles interviennent à deux occasions :

> la prise en charge des requêtes téléphoniques : 5 bénévoles ont passé 25h (la salariée : 92h) ;

> l'intervention chez les réquérents : 37 bénévoles ont réalisé 57 interventions correspondant à un minimum de 74h passées (la salariée : 3 interventions pour 9h).



Le rôle salarié est de coordonner l'ensemble des actions ainsi que de transmettre les connaissances et outils sur les chauves-souris et les aménagements aux bénévoles afin qu'ils soient le plus autonome possible.

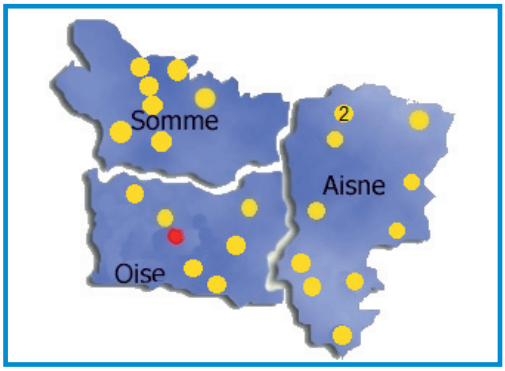
4 → L'apport de connaissances

Les actions du SOS Chauves-souris ont contribué à l'amélioration de la connaissance sur les chauves-souris en Picardie : des espèces communes aux plus rares. **Près d'une centaine de données** a enrichi la base de donnée régionale *www.clicnat.fr*

Les espèces rencontrées en 2013 sont : la Pipistrelle commune, la Sérotine commune, le Murin de Bechstein, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Naterrer et le Petit Rhinolophe.

B. Opération Refuge pour les Chauves-souris

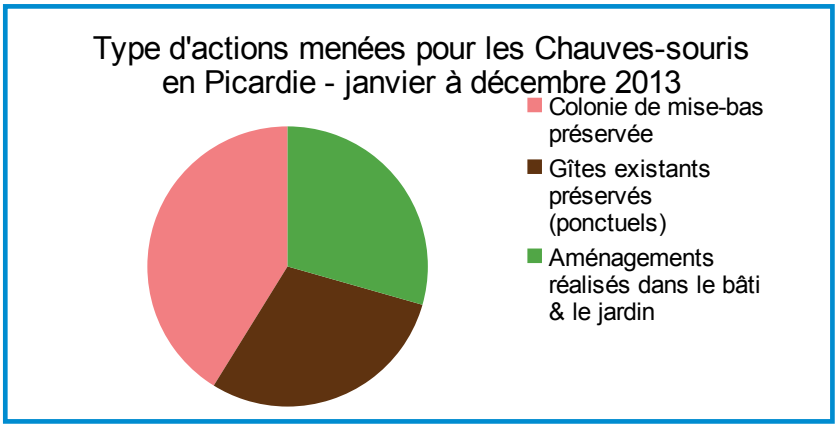
Cette opération nationale portée par la SFEPM , consiste à porter des conseils pour accueillir les chauves-souris dans le bâti et le jardin en vue d'une labellisation de la propriété comme Refuge pour les Chauves-souris. Développée en 2012 par Picardie Nature, elle se voit décupler en 2013.



Les Refuges pour les Chauves-souris en Picardie en 2013 : propriétaires privés (jaune), collectivité (rouge).
Carte en ligne sur le site de la SFEPM

1 → Les Refuges en chiffre

L'année 2013 a vu le développement important de l'opération en région : de 3 Refuges en 2012, la région en compte aujourd'hui 25 : **8 fois plus de Refuges en 1 an. La Picardie** est d'ailleurs **la seconde région** après la Bretagne.
Les 22 nouveaux Refuges picards ont été engagés par **21 particuliers** répartis partout en région, et **l'établissement scolaire** privé (le Groupe Robert Schuman de Chauny (02)).



2 → Les actions menées pour les chauves-souris

Les types d'engagement menés sont de trois sortes comme le montre le graphique.

Picardie Nature labellise ces actions mais **l'association accompagne** également les signataires des Refuges **dans leurs actions pour les chauves-souris.** En 2013, plusieurs interventions ont permis de réaliser :
> Inventaire des chauves-souris des colonies de Sérotine commune et Pipistrelle commune (1 Refuge).
> Conseils pour réalisation des petits gîtes bois pour les chauves-souris (2 Refuges).
> Expertise et conseils techniques pour des aménagements pour les chauves-souris (2 Refuges).
> Suivi des aménagements (1 Refuge).

3 → Les Refuges potentiels

En 2013, l'association a délivré d'autres expertises pour une meilleure prise en charge des chauves-souris dans les bâtiments. Peut-être ces actions seront labellisées ultérieurement :
> Accompagnement et expertise pour des aménagements pour les chauves-souris (6 demandes).
> Accompagnement sur la création de 4 modèles de gîtes distincts (1 demande).



4 → Le bénévolat

En 2013, 12 bénévoles ont participé aux actions Refuges pour les chauves-souris soit 10 de plus qu'en 2012. Au total, ils y ont consacré 65,5 heures.

L'opération Refuge pour les Chauves-souris en Picardie prend donc un bel élan en 2013 : elle s'accentue notamment sur le volet expertise technique et conseils délivrés aux particuliers et communes nécessitant une aide pour une meilleure prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments.

C. Contribution au Plan d'action régional sur les chauves-souris

1 → Amélioration des connaissances régionales sur les chauves-souris

Entre janvier et mars, un minimum de **250 sites d'hibernation** ont été visités entre janvier et mars 2013, et **8484 chauves-souris** y ont été recensées par 82 contributeurs. Les comptages ont été réalisés pour l'essentiel par les bénévoles du réseau chiroptères de Picardie Nature, en lien avec d'autres structures partenaires.

Durant l'été, trois études ont été menées par Picardie Nature :
> Recherche des chauves-souris dans les bâtiments en vallée de la Somme : 75 bâtiments ont permis de découvrir 3 nouvelles colonies de chiroptères pour trois espèces distinctes.

> Fonctionnalité du territoire d'Amiens Métropole pour les chiroptères en partenariat avec le CEN Picardie : 61 bâtiments visités ont révélé la présence de 6 nouvelles colonies ; plusieurs sessions d'inventaires acoustiques ont signalé la présence de 11 espèces de chauves-souris sur le territoire.

> Inventaire chiroptères sur le site Natura 2000 de la vallée d'Authie, en partenariat avec la CMNF: la prospection de bâtiments, des inventaires acoustiques et des recherches de sites d'hibernation ont permis de découvrir de nouveaux sites favorables aux chauves-souris en hiver et pour des colonies estivales

Picardie Nature a lancé en octobre un suivi standardisé de recherche d'oiseaux et de chauves-souris retrouvés morts au pied d'éoliennes.

2 → Animation du Plan d'action chiroptères

Picardie Nature est chargée de la déclinaison régionale du Plan d'action national. L'association a organisé le comité de pilotage annuel rassemblant l'ensemble des partenaires.

Picardie Nature a également transmis au niveau national les éléments chiffrés nécessaires au bilan national, et participé aux 2ème rencontres nationales des animateurs du plan d'action.

III. Protection des amphibiens

Ce programme, que Picardie Nature a mis en œuvre dès 2003 a pour objectifs :
> de limiter la mortalité des amphibiens sur les axes de migration les plus fréquentés ou les plus problématiques pour les animaux,
> de mieux connaître les populations d'amphibiens à travers la Picardie,
> de sensibiliser la population à tous les enjeux de conservation des amphibiens.
Pour répondre à cela, l'association mène différentes actions.

A Mise en place de barrières temporaires :

Deux barrages temporaires ont été mis en place sur la saison de migration grâce à 18 bénévoles :
> Lœuilly (80) du 17/02/2013 au 31/03/2013,
> Choisy-au-Bac (60) du 02/02/2013 au 21/04/2013.

Les ramassages quotidiens d'amphibiens sur ces barrages permettent de mieux connaître les populations et leur évolution. Ces relevés sont fortement liés à la météorologie, qui a été très particulière en 2013. En effet, la migration a été perturbée par de longues périodes de froids couplées par une période enneigée. Peu de soirées ont été favorables ce qui a entraîné des pics de passages très ponctuels. La quasi totalité des individus sont donc passés sur quelques nuits où les conditions leur étaient plus favorables.

1 → Nombre d'individus sauvés pour chaque espèce par les dispositifs :

Nom de l'espèce	Crapaud commun	Triton palmé	Triton crêté	Triton alpestre	**Total**
effectif collecté à Lœuilly	275	122	2	0	399
effectif collecté à Choisy-au-Bac	293	0	0	1	294

B. Formation des bénévoles et assistance



40 bénévoles ont participé à l'action et ont été formés sur le terrain : reconnaissance des espèces, manipulation...

Une vingtaine de personnes ont pris contact avec l'association pour signaler des zones à forte mortalité d'amphibiens ou pour participer à l'action. Deux déplacements ont été effectués sur le terrain pour constater la mortalité et envisager des solutions.

C. Mise en place de la liste de discussion : sos. amphibiens

Afin d'améliorer l'organisation de la protection amphibiens pour la saison prochaine et d'obtenir une meilleure communication, une liste de discussion sos.amphibiens@picardie-nature.org a été créée avec l'ensemble des acteurs de la protection des amphibiens. Celle-ci a déjà été utilisée en cette fin d'année pour préparer la saison 2014 et communiquer sur diverses actions de l'association.

D. Suivi du crapauduc du Bois Magneux (80)

En 2012, le dispositif de crapauduc (mis en place en 2008) à fait l'objet d'un suivi de mortalité au niveau de la route, afin de vérifier son efficacité. Suite à ce suivi, un protocole d'étude 2013 a été mis en place. Il vise à estimer la population empruntant l'installation du crapauduc ainsi que celle passant aux extrémités par la mise en place d'un barrage temporaire.

Voici le tableau récapitulatif des espèces relevées :

Nom de l'espèce	Crapaud commun	Triton palmé	Grenouille rousse	Grenouille verte	**Total**
Nombre d'individus tunnels	3462	73	68	4	3607
Nombre d'individus barrage	2455	11	24	1	2491
Nombre d'individus total	5917	84	92	5	6098

Ces relevés montrent qu'environ 59 % des populations empruntent le dispositif permanent, les autres individus passent aux extrémités. La reconduite du suivi en 2014 serait opportun et pourrait nous amener à envisager l'amélioration du dispositif.

E. Activités menées auprès du grand public



12 activités de sensibilisation sur les amphibiens et découverte des actions de protection, ont été menées auprès du grand public, réunissant **94 participants**:

1 soirée découverte programmée pour 2014 à Gandelu (02),
1 conférence est programmée pour 2014 à Cottenchy (80),
8 sorties dédiées au amphibiens sur les sites de barrages.
1 chantier d'installation et 4 sorties à Lœuilly (80),
1 chantier d'entretien à Boves (80),

Le flyer « SOS migration des amphibiens » a été diffusé sur demande, lors des sorties... près de 800 exemplaires ont été distribués.

IV. Protection des busards

Pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'espèce, l'association mène des actions de protection sur le terrain depuis les années 1970, c'est la « Mission Busards ». Ce programme a pour objectifs :
> le sauvetage des nichées face aux risques des moissons,
> la sensibilisation du monde agricole et du grand public aux enjeux de conservation des busards,
> le recrutement de nouveaux bénévoles actifs dans l'association.

A. Une Forte Implication

1→ Implication des bénevoles

2 réunions ont été organisées afin de préparer la saison et de faire le bilan de celle-ci.



De nombreux échanges téléphoniques et de mails, sur la liste busards, ont eu lieu. Ces réunions ainsi que les sorties busards ont déclenché la venue de **7 personnes supplémentaires** sur cette liste qui compte désormais **40 bénévoles**.

2→ Travail des stagiaires

Deux stagiaires ont rejoint la mission busards afin de prospecter le territoire de Hangest en Santerre. Leur prospection a permis d'identifier **9 couples** et de réaliser un déplacement de nichée. Ils ont eu l'occasion de co-animer une sortie « A la découverte des busards ». Durant leur dernière période de stage, ils ont réalisé des actions de communication ainsi qu'une validation de l'organisation de la prospection, fait de la recherche bibliographique, fait le point du matériel, ont été accompagnés pour entrer et valoriser les données, ont débuté la préparation d'une conférence sur les rapaces, et ont apporté leur aide pour la rédaction d'un article pour le site...

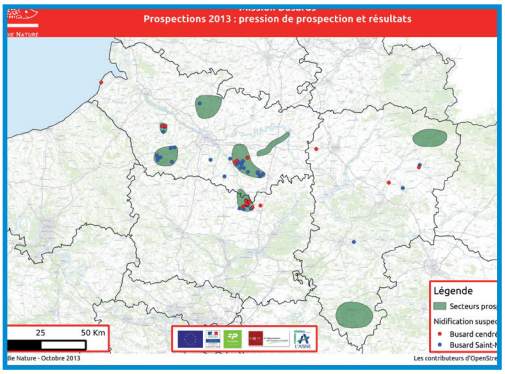
B La prospection

10 bénévoles et 2 stagiaires ont prospecté 8 secteurs sur les trois départements de Picardie (majoritairement dans la Somme), pour une superficie d'environ 245 Km². De Mai à Août, 5 048 Kms parcourus et 724 heures ont été nécessaires pour ces bénévoles et stagiaires afin d'effectuer leurs prospections.

	Busards Saint Martin	Busards Cendrés
Observations de couples	26	10
Nids localisés	9	5
Nids en échec (climat...)	4	3
Jeunes à l'envol	7	5+6 rescapés

Les résultats sont moins importants que l'année précédente ce qui est à corréler avec les mauvaises conditions climatiques de ce printemps qui ont retardé voir « annulé » certaines nidifications.

Voici ci-contre la carte de prospections 2013.



C. Communication / Sensibilisation

1→ Grand public

Des interventions de communication et sensibilisation ont été menées auprès du grand public afin qu'il découvre les busards mais aussi pour donner envie de s'investir dans l'action.
> **12 sorties nature :** 9 dans la Somme et 3 dans l'Oise réunissant **56 personnes**.
> **1 conférence** sur les rapaces de Picardie, à Saint Quentin avec **6 participants**.

2→ Monde agricole

La communication auprès du secteur agricole permet de faire découvrir l'espèce et de présenter les actions possibles. Pour que la protection de l'espèce soit pérenne, il est nécessaire de former des partenariats solides avec ces acteurs du territoire.
> **1 article** sur le site internet de l'association,
> **2 communiqués de presse** envoyés à 5 médias agricoles.

V. Protection des Hirondelles

L'enquête hirondelles, organisée au niveau national par la LPO, vise à cartographier la répartition des populations d'hirondelles sur le territoire métropolitain et à évaluer l'état de santé des populations, Dans le cadre de cette enquête, une fiche de relevées a été réactualisée et diffusée via divers moyens (site internet, listes de diffusion, lettre d'information...). La participation de 97 personnes à permis d'obtenir les résultats suivants :

L'enquête hirondelle pour cette année 2013 a connu une forte hausse de participation et a suscité beaucoup d"intérêt.

Nid / terrier occupés	Hirondelle rustique	Hirondelle de fenêtre
Oise	233	569
Aisne	148	620
Somme	274	752



La LPO ne reconduira pas l'enquête hirondelle en 2014, Picardie Nature va néanmoins poursuivre le recueil de données dans la plate-forme clicnat et continuera de répondre aux sollicitations des particuliers et/ou des entreprises concernant des problématiques liés à des travaux sur le bâti en présence de nids.

VI. Centre de sauvegarde de la faune sauvage

Depuis plus de trente ans, Picardie-Nature fait partie de l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS) qui fédère l'action de ses centres au sein d'un réseau national de recueil et de réhabilitation de la faune sauvage.
L'objectif d'un centre de sauvegarde est l'accueil temporaire, en vue d'une remise en milieu naturel, d'espèces sauvages découvertes en détresse dans la nature.
Le centre de sauvegarde de l'association Picardie-nature est l'un des maillons du pôle de protection de la faune sauvage de l'association. Ce centre n'est pas une finalité en soi mais un outil. C'est un ultime recours lorsque les moyens de protections développés en amont ne suffisent pas ou échouent et que des espèces animales protégées se retrouvent en situation de détresse.
Le centre de sauvegarde maintient en 2013 sur plusieurs sites (**Caix** puis **Amiens** pour les oiseaux et **Lanchères** pour les phoques) les installations réglementaires nécessaires au traitement d'animaux sauvages et les personnels indispensables à leur fonctionnement. En 2013, **1 soigneur permanent, 2 soigneurs saisonniers** mammifères marins (CDD 3 mois), **68 correspondants** bénévoles et **23 écovolontaires** tous coordonnés par le responsable du centre ont accueilli **239 animaux sauvages** en situation de détresse. Suivant qu'il s'agissait d'oiseaux, de mammifères terrestres, de reptiles ou de mammifères marins (phoques), ces animaux ont été orientés et soignés sur l'un des sites composant le centre. En 2013, le temps de bénévolat valorisé du centre de sauvegarde est estimé à plus de **643 journées/homme,** soit **104710€** (barème journalier: 118€ et 324€) et **38769 km** soit **13180€** (0,304/km). Pour un total de **117890€.**



A. Les oiseaux.

Capacitaires: Stéphane Soyez (salarié) - Jean-Marie Thiery (bénévole)
Référent vétérinaire: Sylvain Bourg (bénévole)
Soigneur: Julie Gobillot (salariée)
Localisation :Caix (80)

1→ Fonctionnement Général

La gestion des requêtes et des convoyages, les opérations d'accueil, de soin, d'entretien des oiseaux et des installations sont réalisées quotidiennement par le responsable du centre. Il est assisté d'un soigneur salarié les **6 premiers mois** de l'année. En 2013, ce dernier a rejoint les installations dédiées à l'accueil des phoques du **28 juin au 6 décembre**. La permanence des activités durant les week-end et jours fériés, ainsi que des opérations ponctuelles d'assistance et de remplacement des soigneurs salariés dépendent donc étroitement de l'effort bénévole fournit par 26 adhérents de l'association. **948 interventions**, soit **140 journées/hommes** ont été assurées et **1195km** parcourus durant l'année par ces correspondants bénévoles formés localement par le responsable du centre et/ou lors de sessions nationales par les instructeurs du réseau de l'Union Française des Centres de Sauvegarde.



2→ Aspects réglementaires

Le centre de sauvegarde bénéficie des autorisations nécessaires à son fonctionnement et repose sur des compétences qualifiées : Conformément à la législation, le centre fait parfois appel aux services de cabinets vétérinaires de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. **Un vétérinaire référent bénévole** (5 journées/homme) veille à la qualité de la prise en charge clinique des oiseaux.Il apporte son expertise et assure un suivi des salariés du centre **(24 interventions pour un total de 4 journées /homme).**
Durant le démantèlement des installations de Caix (cf paragraphe 3), les accueils avifaune ont été maintenus jusqu'au 14 février sur le site. Passée cette date, les animaux ont été traités au cabinet vétérinaire référent du centre (Rosières en Santerre). Après y avoir reçu les premiers soins et une fois leur état stabilisé, ils ont été transférés (une fois par semaine) au centre de sauvegarde d'Hirson (02).
Depuis le 1er mars, les oiseaux recueillis font l'objet d'une évaluation. Les soins nécessaires sont prodigués dans un espace clinique de transition aménagé dans les locaux de l'association. Une fois leur état stabilisé et leur viabilité confirmée, ils sont acheminés par le capacitaire du centre ou par un convoyeur bénévole jusqu'au centre de sauvegarde d'Hirson (02).

3 → Gestion du déménagement des installations



En mars 2012 la convention de mise à diposition du terrain de Caix avait été dénoncée et l'association ne disposait que de douze mois afin de trouver un nouveau terrain d'accueil pour les installations avifaune. Les partenaires ont été avisés de la situation et sollicités dans le cadre de cette recherche
Suite à l' abandon fin 2012 du projet de déménagement et de regroupement des installations du centre de sauvegarde sur les terrains du centre de formation de l'Onema, les partenaires de l'association sont à nouveaux avisés de l'urgence de la situation.
Début 2013, le Président, le directeur de Picardie-Nature et le responsable du centre de sauvegarde vont multiplier les démarches et visites auprès des collectivités et des propriétaires de sites adaptés à l'accueil des installations du centre **(23 interventions totalisant 12 journées homme** et plus de **400 km de déplacements).**
En l'absence de terrain propice au déménagement des installations, il est décidé de démanteler le site de Caix, de revendre les batiments modulaires et de regrouper les matériels réemployables (volières, équipements cliniques...) sur trois sites de stockage mis à disposition par des



adhérents. Ces opérations sont réalisées par 27 participants, dont 18 bénévoles pour un total de **42 journées/homme** Durant cette période, le traitement des requêtes et la prise en charge des animaux sont maintenus. La recherche d'un site d'accueil malgré les démarches et contact établis auprès des partenaires et des collectivités pour y installer un nouveau centre peine à aboutir. C'est en fin d'année au terme de plusieurs visites et ébauches de projets qu'est convenu avec le Conseil Général de la Somme (propriétaire) et les actuels occupants de la **maison éclusière de Picquigny** (80) une mise à disposition du site pour y installer le futur centre.

4 → Information, formations et partenariat

Le centre de sauvegarde soutient et développe des opérations de sensibilisation, de formation, de concertation et d'étude:

> **4 soigneurs bénévoles** ont suivi **6 journées de formation** théorique et pratique concernant la réglementation, la capture, la contention,l'anatomie, l'aide au diagnostic, les premiers soins et l'élevage.

> **Le 24 mars,** le responsable du centre représente l'association à Rambouillet (78) lors de l'asssemblée générale de l'Union française des centre de sauvegarde (Ufcs).

> Deux reportages sont réalisés **en juillet aout et septembre** sur le fonctionnement du centre de Lanchères par les équipes Tv de M6 et du magasine Thalassa (France 3)

> Un article d'une vingtaine de pages abondamment illustré présentant notre travail sur les phoques est produit à la demande du président de l'Union Francaise des Centres de Sauvegarde (UFCS). Il paraitra début 2014 dans un ouvrage grand public destiné à présenter l'ensembles des compétences du réseau national de recueil faune sauvage.



> Intégré au partenariat UFCS/Laboratoire de santé animale de maisons Alfort/Laboratoire départementale de cote d'or/SNECMA, le centre de sauvegarde a fourni cette année plusieurs Buses variables et Fous de bassan (specimens morts) à des fins de crash test. Les analyses sanitaires (**chlamydiose et H5N1**) préalablement réalisées sur prélèvements avant envoi se sont toutes avérées négatives.

> 27 Décembre au 3 janvier, formation du capacitaire (bénévolat) à l'accueil de grandes espèces au centre UFCS05 (Plan de Virolles). Stage de capture et contention sur Castor d'Europe, Vautour fauve Vautour moine et Aigle royal.

5 → Traitement des requêtes signalant un oiseau en détresse

Le centre de sauvegarde est bien identifié par le public et les services compétents. Il est donc régulièrement sollicité. Le traitement de ces requêtes occupe une part importante du travail du responsable du centre de sauvegarde. Il évite en premier lieu l'engorgement abusif de la structure d'accueil tout en dispensant des conseils ou des indications adaptées aux recherches des demandeurs.

Les salariés du centre ou un bénévole (4 adhérents formés à cet effet totalisent **110 interventions pour un total de 15 journées/homme)** ont assuré cette année une permanence de renseignements.

Pour l'année 2013, le centre enregistre **1883 requêtes** qui émanent à 87% de particuliers. Le reste provient de services professionnels (vétérinaires, parcs animaliers, fourrière, société autoroutière, gendarmerie, police municipale, Sapeurs pompiers, ONCFS...)

> 73 % ayant pour origine le département de la Somme
> 22 % en provenance de l'Oise
> 3,6 % venant du département de l'Aisne
> 1,4 % hors région Picardie

831 requêtes téléphoniques n'ont pas généré d'accueil au centre: soit la problématique a pu être réglée à distance (Sos chauves-souris, poussins nidifuges, oiseaux en cours d'émancipation, eutha-

nasie chez un vétérinaire local, etc...), soit la problématique concernait des espèces n'étant pas du ressort du centre (espèces domestiques ou exotiques), soit la demande se situait plus proche d'un autre centre de sauvegarde.
813 requêtes correspondent à des recherches d'informations diverses au sujet du centre de sauvegarde
239 requêtes ont abouti à l'accueil d'animaux sur le centre (autour de 1,6% du recueil national totalisé par l'Union Française des Centres de Sauvegarde)

6 → Le convoyage des animaux vers le centre

En 2013, 45 convoyeurs volontaires réguliers sont intervenus suite à 130 requêtes. Ils totalisent 11478 km et 34,43 journées/homme pour relayer le transport des animaux jusqu'au centre.

Le transport d'un animal blessé vers le centre ne pouvant pas toujours être pris en charge par le découvreur de l'animal, un convoyage partiel ou total est organisé. Pour cela, l'association a mis en place un réseau de convoyeurs bénévoles recrutés par le biais de réunions d'information, d'articles de presse, d'un formulaire de « recrutement » mis en ligne et de la plaquette de présentation du centre.
Ce réseau est systématiquement mis en alerte par téléphone et messagerie électronique à chaque requête nécessitant un appui en terme de transport. L'absence de réponse de ce réseau dans un délai d'une heure entraîne par défaut la sollicitation de tous les adhérents et sympathisants de l'association par courrier électronique. Cette année dans le prolongement du travail de l'équipe des salariés, **4 bénévoles ont organisé 99 opérations de transports pour un total de 14,35 journées/homme.**

7 → Accueil des oiseaux au centre:

Les installations avifaune pour l'année 2013 ont principalement accueilli des oiseaux en provenance de Picardie. Suite au démontage du site de Caix, un dispositif temporaire d'accueil d'urgence est mis en place. Pour permettre la sélection et le transit des animaux vers d'autres centres du réseau Ufcs, une infirmerie est aménagée dans les locaux amiénois de l'association. Pour éviter l'engorgement et la saturation de cet espace clinique, 80 % des laridés, des corvidés et des columbidés bénéficient d'une prise en charge externe.(717 interventions pour un total de 102,57 journées/homme et 110km) Premiers soins, stabilisation, et transfert sur centres de soins de proximité ou relâchers sont réalisés par 14 soigneurs bénévoles sans passer par la structure amiénoise. Cet important engagement bénévole maintenu tout au long de l'année permet de dégager pour les salariés plus de disponibilités sur les travaux de réhabilitation de quarantaine de l'antenne mammifères marins, p**lus de disponibilités pour l'encadrement estival de l'antenne mammifères marins et la recherche active de solutions de déménagement et de regroupement des installations.**



Nature des espèces accueillies:

Sur un total de 1070 requêtes concernant un animal en difficulté, 201 oiseaux appartenant à 46 espèces issues de la faune sauvage ont été accueillis. Celle-ci sont présentées en 6 groupes distincts:
> Rapaces diurnes 23,4% du total des effectifs recueillis
> Rapaces nocturnes 18,41% du total des effectifs recueillis
> Échassiers et oiseaux d'eau 6,97% du total des effectifs recueillis
> Limicoles et oiseaux marins 20,40% du total des effectifs reçus
> Passereaux 14,93% du total des effectifs recueillis
> Autres oiseaux (pigeons, faisans, tourterelles...) représentant 15,92 % du total des effectifs recueillis.

Cette classification n'est pas d'origine scientifique mais elle correspond réglementairement à des traitements et/ou des équipements d'élevage ou de rééducation spécifiques à des ensembles d'espèces.

Espèces les plus accueillies:

En 2013, tous groupes confondus, 6 espèces représentent près de 50 % des accueils, il s'agit :
de la Buse variable (12 accueils), du Faucon crécerelle (19 accueils), du Goéland argenté



(26 accueils), de la Chouette hulotte (20 accueils), du Hibou Moyen-duc (9 accueils), du Martinet noir (9 accueils).
Les raisons pouvant expliquer ces résultats sont multiples. Il faut néanmoins retenir que :
La plupart des espèces concernées sont de taille respectable ; elles sont de ce fait plus facilement repérables et suceptibles de survivre plus longtemps en nature aprés un traumatisme
La moitié de ces espèces vivent à proximité de l'Homme, la probabilité de recueillir un jeune tombé du nid, un individu malade ou blessé est plus importante que pour d'autres espèces plus craintives.
Certaines de ces espèces sont nidifuges c'est à dire que les jeunes quittent le nid avant de savoir voler. Les personnes rencontrant cette situation sont alors tentées de les récupérer.

En fonction des différents groupes :

Chez les rapaces diurnes, les espèces les plus accueillies sont les **Faucons crécerelles** (**19** accueils), qui payent le plus lourd tribut à la route, avec les **Buses variables** (**12** accueils), victimes aussi de tirs de destructions volontaires.

Chez les rapaces nocturnes, les **Chouettes hulottes (20** accueils) et **Hiboux moyens ducs** (**9** accueils) souffrent également du trafic routier. Leur mode de chasse les amenant à suivre les reliquats de haies les expose aux clôtures de barbelés. Le ramassage des poussins abandonnant naturellement le nid de façon précoce est aussi un motif d'accueil important.

Parce qu'ils passent difficilement inaperçus et affectionnent les zones urbaines, les **Cygnes tuberculés** victimes d'empoisonnement ou de pathologies composent la plus abondante représentation les oiseaux d'eau et échassiers (**6** accueils).

Chez les oiseaux marins et les limicoles ce sont les **Goélands argentés** évoluant et nichant abondamment en zone côtière habitée ou sur toitures en terrasses à l'intérieur des terres qui totalisent le plus grand nombre de recueils (**26** accueils dont 50 % des accueil occasionnés par des tirs de régulation sur les parc à moules).

Le recueil de jeunes tombés du nid place les **Martinets noirs** (**9** accueils) en tête du groupe des passereaux. La faible proportion de recueil de passereaux s'explique par un fonctionnement limité du centre durant une bonne partie de la période de reproduction.

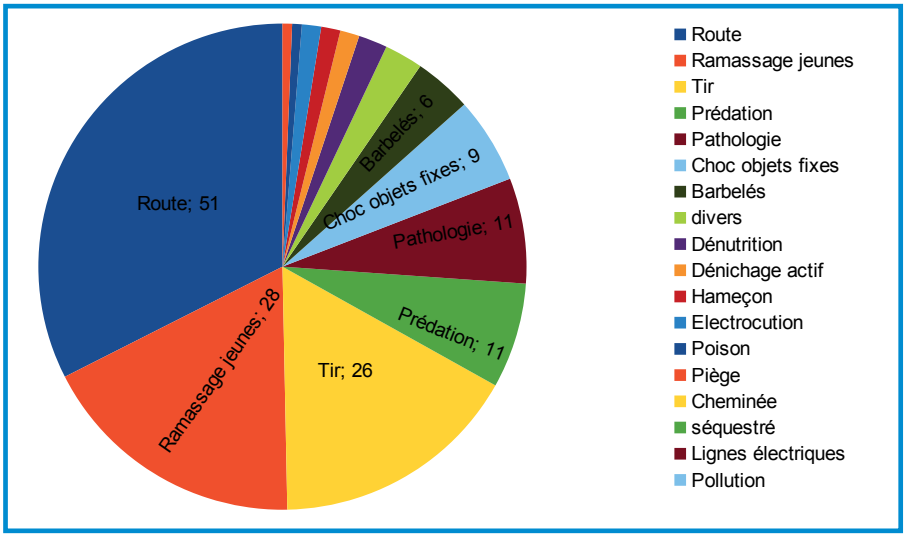
Les **Tourterelles turques** abondantes en milieu urbain (**7** accueils) victimes de prédation par les chats, de ramassage ou de dénichage demeurent malgré les mesures de restriction d'accueil prises à l'égard des columbidés les premiers représentants du groupe des « autres oiseaux ».Suivies des **Pics verts** (6) heurtés par des véhicules en franchissant les axes routiers en vol très bas ; puis des **Pigeons bisets** (5) toujours aisément ramassés en zone urbaine

Spécificité des espèces accueillies:

Plus qu'un volume, il faut retenir que 34 des 46 espèces d'oiseaux accueillies cette année ont le statut d'espèces protégées par la loi française (arrêté du 29/10/09, consolidé le 6/12/09) et que les rapaces (diurnes et nocturnes) représentent plus de 40% des recueils.
À l'échelon national : 3 espèces parmi celles accueillies sont jugées **vulnérables (VU)** : Busard cendré, Goéland cendré et Grand gravelot ; et 1 jugé comme **quasi menacée (NT)** : Fou de Bassan.
Au niveau régional: 1 espèce est reconnue **en danger critique d'extinction (CR)** : Grand gravelot ; 2 espèces sont **en danger (EN)** : Cigogne blanche et Huîtrier pie ; 4 sont **vulnérables (VU)** : Busard cendré, Chevêche d'Athena, Goéland brun et Sterne pierregarin ; et 3 sont **quasi menacées (NT)** : Bondrée apivore, Faucon hobereau, Bécasse des bois.
On note aussi la présence inhabituelle dans la région d'un juvénile de **Faucon Lanier.** Cet oiseau victime d'un tir de destruction, dans la Somme, aux environs d'Amiens n'était pas équipé d'une puce éléctronique en mesure d'attester son origine captive ou semi captive.(erratisme ou trafic?)

Répartition géographique des recueils:

Pour un total de 142 communes identifiées, la répartition par département des 201 recueils de cette année est la suivante : 71,14% en provenance de la Somme, 24,38% en provenance de l'Oise, 0,00 % pour l'Aisne et 4,48 % hors Picardie (76-62-95).



Répartition des effectifs d'oiseaux en fonction des différentes causes d'accueil

Ces accueils pour certains « hors territoire » correspondent à des oiseaux soit spontanément déposés sur le centre Picardie Nature par leur découvreur, soit volontairement orientés vers ce centre plus proche que celui de leur département d'origine. On note l'absence d'accueils en provenance de l'Aisne cette année . La destination finale (rééducation /émancipation) des animaux transitant par la plateforme amiénoise étant Hirson, toutes les requêtes en provenance de l'Aisne ont systématiquement été orientées sur le centre départemental concerné (St Quentin ou Hirson)

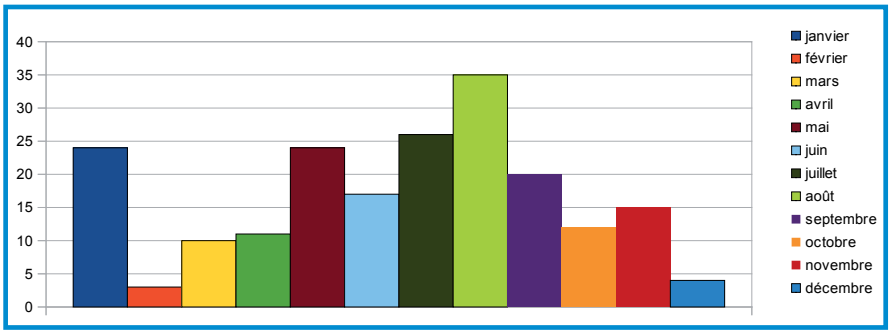


Causes et répartition mensuelle des accueils:

L'Union Française des Centre de Sauvegarde a identifié et enregistre depuis plus de trente ans 14 causes relatives à l'accueil des animaux en centre.

7 d'entre elles ressortent au bilan de cette année (hors indéterminées : **44 des 201** accueils)
32,48 % sont victimes du trafic routier,
17,83 % ont concerné des jeunes ramassés ou tombés du nid,
16,56 % sont victimes de tirs,
7,01 % sont victimes de prédateurs domestiques,
7,01 % souffrent de pathologies,
5,73 % ont percuté des objets fixes (baies vitrées, lignes à haute-tension),
3,82 % ont été pris dans des fils de fer barbelé,

On retiendra que près des ¾ des accueils en centre, toutes espèces confondues, sont imputables à trois causes principales: le trafic routier, le ramassage d'oisillons et les tirs illégaux.



Répartition des accueils d'oiseaux au cours de l'année 2013. On constate que le volume des accueils est inégal suivant le moment de l'année.

On retrouve le pic d'activité traditionnellement observé en période estivale durant la saison de reproduction des oiseaux, combiné à une recrudescence des activités de plein air.

La chute brutale enregistrée en février est symptomatique des préoccupations du moment en matière de déménagement des installations. Durant cette période les activités de recueil sur l'antenne avifaune ont été momentanément suspendues.

Devenir des oiseaux accueillis au centre

Le centre de sauvegarde est assimilé réglementairement à une unité de transit. On y a traité des oiseaux en situation de détresse **à seule fin de réintroduction** dans leur milieu d'origine. Depuis février, l'absence de terrains d'accueil ne permet plus localement la réalisation de l'intégralité du processus de sauvegarde. Les mouvements d'animaux plus nombreux et plus rapides empêchent

un suivi et un retour d'information concernant les devenirs en direction des découvreurs et des correspondants. La moyenne nationale des relâchers enregistrés pour les oiseaux des centres de sauvegarde affiliés à l'UFCS avoisine les 40%.

Le cumul des valeurs propres au centre de sauvegarde de Picardie Nature (**45,77%**) est supérieur à ce niveau cette année.

Il s'explique par un nombre important de transferts d'animaux bénéficiant, certes, d'un bon pronostic de retour en nature mais n'ayant pas encore dépassé le stade des soins post-traumatiques. Le passage en volières de rééducation puis en tunnels de réadaptation (centre Ufcs 02) ramène ces taux à un niveau plus réaliste.

20,40% des oiseaux traités au centre ont bénéficié d'un retour en nature depuis les installations du centre ou dans des biotopes adaptés à leur espèce.



24,88 % ont été transférés dans un autre centre (UFCS 02) pour y être regroupés avec des individus de la même espèce et y poursuivre leur réadaptation avant relâcher.

B. Les mammifères terrestres, reptiles et amphibiens

Constitution dossier d'extension capacité en cours : Stéphane Soyez (salarié)
Référent vétérinaire : Sylvain Bourg (bénévole)
Soigneur : Julie Gobillot (salariée)
Localisation :Caix (80) du 01/01/13 au 28/02/13 Amiens (80) du 01/03/13 au 31/12/13

Le centre de sauvegarde est assimilé réglementairement à une unité de transit. On y a traité 15 chauves-souris, 4 Hérissons d'Europe, 4 Ecureuils roux et 1 Tarente de Maurétanie. Ces animaux ont reçu les premiers soins et ont été transférés sur les centres habilités du réseau UFCS lorsqu'ils n'étaient pas relâchables sur place, ou nécessitaient des soins de longue durée.
Par mesure de coopération, le réseau de convoyeurs bénévoles « avifaune » a été mis à contribution pour l'acheminement de certains de ces animaux en direction de centres habilités de l'Union Française des Centres de Sauvegarde.



C. Les mammifères marins

Capacitaire: Laëtitia Dupuis (salariée)
Référent vétérinaire: Jean-Pierre Pellissier (bénévole)
Soigneurs: Alicia Chantrier (salariée) CDD 3 mois,
Clémentine Brevard (salariée) CDD 3 mois, Julie Gobillot (salariée) CDI, Stéphane Soyez (salarié) CDI
Localisation: Lanchères (80)

1 → Prise en charge des phoques échoués vivants : intervention sur échouage

L'association Picardie Nature est membre du Réseau National Échouage (RNE) coordonné par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de La Rochelle. Six personnes détentrices de la carte verte peuvent intervenir sur les échouages de mammifères marins entre Le Touquet (62) et Le Tréport (76) dans le cadre du programme d'étude des phoques de la baie de Somme.

2 → Organisation

Situation géographique

Les structures permettant d'accueillir les phoques échoués vivants se situent sur la commune de Lanchères, sur un terrain mis à disposition par le Syndicat Mixte Baie de Somme et Grand Littoral Picard. L'annexe phoques du centre de sauvegarde de Picardie Nature est constituée de 6 bâtiments modulaires préfabriqués qui comprennent les structures d'accueil des animaux mais également un bureau et une structure d'accueil du personnel. Le centre dispose de deux bassins de réadaptation extérieurs. Cet ensemble est situé dans un enclos non visible du public de la Maison de la Baie de Somme et de l'oiseau.

Présence humaine

Préalablement à l'accueil des phoques et au fur et à mesure des arrivées, des opérations de réfection et de maintenance ont réclamé 84 interventions de la part de 16 bénévoles encadrés par le responsable du centre (un total de **83,86 jounées/homme** pour des déplacements de 2224km)

L'annexe phoques du centre de sauvegarde de Picardie Nature a accueilli des animaux à partir du 26 juin et a fonctionné jusqu'au 25 novembre 2013 pendant **152 jours (52 jours de plus qu'en 2012).**

Depuis 3 ans, la constitution d'une équipe de trois soigneurs animaliers dont deux CDD a été retenue pour assurer la continuité des soins en respectant le cadre de la législation du travail. Les accueils de fin de journée, la faiblesse de certains animaux ou autres pathologies auront de plus exigé à 9 reprises cette année l'intervention du responsable du centre ou d'un soigneur pour assurer les gardes et interventions de nuit.

23 écovolontaires bénévoles ont été recrutés en France et à l'étranger (associant parfois leur séjour à une mission écovontaire sur le volet surveillance estivale) afin d'assister les soigneurs dans leurs tâches quotidiennes: soins, entretien des structures... Les écovolontaires ont été sélectionnés sur dossier de candidature à raison de 2 personnes par semaine. Leurs horaires sont calés sur ceux des soigneurs.

Du 26 juin au 5 octobre, ils totalisent 160 jours de présence sur le site, ce qui représente **160 journées/homme bénévoles** pour un déplacement total de 13257km. À la mi septembre, les animaux gagnant en autonomie les effectifs écovolontaires sont progressivement réduits et laissent la place à des bénévoles locaux (**42 journées/homme** en **129 opérations d'assistances** et 4725 km) formés autant pour assurer des missions de routine que pour assister les soigneurs lors du recueil éventuel d'animaux en fin de saison.

Encadrement du personnel

Les bénévoles aide-soigneurs ont été formés et encadrés par leur soigneur en binôme.

Les salariés soigneurs étaient disponibles pour répondre aux interrogations des bénévoles et les conseiller. Les salariés soigneurs non-permanents ont pu compter sur le soutien du responsable du centre de sauvegarde, de la capacitaire aux soins aux phoques, du soigneur permanent pour assurer leur formation (14 journées/homme).

L'encadrement des permanents responsables du centre est assuré par le directeur de l'association et les référents bénévoles du centre.

Protocoles de soins

Les protocoles de soins ont été mis en place sur les conseils de la Zeehondencreèche de Pieterburen (NL).
L'entrée sur le centre de sauvegarde est réglementée et réservée aux personnes autorisées.
Les règles d'accès au local de quarantaine sont définies dans un protocole draconien pour des raisons de tranquillité des phoques en soins et de sécurité sanitaire.

Pour accéder au local de quarantaine dans lequel les phoques sont placés à leur arrivée, le soigneur doit se vêtir de vêtements spéciaux. Il doit ensuite se munir de combinaisons, masques, gants et charlotte pour se protéger des zoonoses et protéger les animaux des éventuelles pathologies dont il pourrait être porteur.

Les espèces proies ainsi que les quantités de poissons et le nombre de nourrissages quotidiens sont fixés par le soigneur salarié en fonction du poids de l'animal à son arrivée. Ceux-ci sont adaptés en fonction du comportement du phoque (vomissements, hyperthermie...).

Visites vétérinaires

Une première visite vétérinaire a lieu à l'arrivée d'un phoque au centre de sauvegarde. Celle-ci a été réalisée par différents praticiens, tous provenant de la clinique vétérinaire du grand marché d'Abbeville, structure avec laquelle Picardie Nature est en convention.

Les traitements médicamenteux ne sont donnés que sur conseil d'un vétérinaire praticien.
Une visite vétérinaire hebdomadaire a été réalisée pour vérifier l'évolution de l'état sanitaire des animaux. Ces visites ont été réalisées bénévolement à 29 reprises par le vétérinaire référent du centre de sauvegarde, pour un total de 12,43 journées/homme et 1160 km parcourus.

3 → Les phoques

14 phoques veaux-marins ont intégré le centre de sauvegarde au cours de l'été 2013. Il s'agissait à 64% de jeunes non émancipés (n=9) et à 36% de jeunes émancipés présentant une pathologie (n=5). On note encore cette année, des animaux qui s'échouent très tôt après la naissance et un nombre important d'échouages sur une courte période de temps. On enregistre aussi une mortalité accrue liée à des pathologies entrainant un décès dans les 24h suivant l'admission.

Date d'entrée	Lieu d'échouage	Espèce	Taille (encm)	Poids (en Kg)	Age	Nom attribué	Cause de recueil	Situation actuelle
26/06/13	Le Crotoy	Pv	92	12	JNE	RUBIS	séparation prématurée mère-jeune	relâché
27/06/13	Le Crotoy	Pv	93	11	JNE	TOPAZE	séparation prématurée mère-jeune	relâché
30/06/13	Le Crotoy	Pv	92	11	JNE	GRENAT	séparation prématurée mère-jeune	relâché
02/07/13	Le Crotoy	Pv	99	10	JNE	AMBRE	séparation prématurée mère-jeune	relâché
03/07/13	Cayeux sur mer	Pv	100	12	JNE	AGATE	séparation prématurée mère-jeune	relâché
03/07/13	Quend	Pv	88	10	JNE	ONYX	séparation prématurée mère-jeune	relâché
05/07/13	Cayeux sur mer	Pv	83	10	JNE	SAPHIR	séparation prématurée mère-jeune	relâché
07/07/13	Cayeux sur mer	Pv	92	11,5	JNE	QUARTZ	séparation prématurée mère-jeune	relâché
19/07/13	Le Crotoy	Pv	82	8,5	JNE	PERLE	séparation prématurée mère-jeune	relâché
27/08/13	Le Crotoy	Pv	105	10,5	JE	OPALE	pathologie	mort
28/08/13	Cayeux sur mer	Pv	101	11,4	JE	TURQUOISE	pathologie	mort
19/09/13	Le Crotoy	Pv	102	15	JE	COPAL	pathologie	mort
20/09/13	Quend	Pv	109	17,5	JE	EMERAUDE	pathologie	mort
23/09/13	St Quentin en Tourmont	Pv	105	16	JE	CORAIL	pathologie	relâché
Pv : Phoque veau-marin / JNE : jeune non émancipé / JE : jeune émancipé								



Parrainages

Tous les animaux accueillis au centre sont nommés pour faciliter leur identification par le grand public.

Chaque année une thématique est choisie. En 2013, les phoques portent des noms de pierres précieuses. Les animaux en soins, une fois leur état stabilisé, sont présentés sur notre site internet et il est alors possible au public de suivre chaque semaine l'évolution des animaux dans le centre, de leur arrivée jusqu'à leur retour en milieu naturel. (http://www.picardie-nature.org/spip.php?rubrique209)

Pour les personnes souhaitant soutenir nos actions de prise en charge des animaux blessés, il est possible de devenir parrain d'un phoque. Les parrains choisissent leur phoque, et recoivent chaque semaine des nouvelles de cet animal. Ils sont informés de la date de remise en milieu naturel du phoque et sont conviés à y assister. Les parrains n'ont par contre aucun droit de visite au centre de sauvegarde. **En 2013, nous avons reçu 110 parrainages.**

Les soins

A leur arrivée, les phoques sont nourris par intubation pendant une dizaine de jours. Les soigneurs élaborent et administrent des préparations adaptées à chaque animal en fonction de son stade de développementet de ses éventuelles pathologies. La manipulation répétée des animaux maintenus dans un premier temps en local de quarantaine (en moyenne les phoques soignés et remis en milieu naturel y ont passé 28,4 jours) oblige au respect de protocoles stricts. Ces consignes visent à éviter toute contamination ou imprégnation.

La moyenne pour les 10 individus ayant survécu est de 22,5 jours passés en nourrissage assisté. Ne nécessitant plus d'assistance, les soins sont alors restreints et les contacts humians /phoques réduits au strict nécessaire.Les animaux sont placés en bassin extérieur. Ils y poursuivent leur émancipation, se socialisent et y constituent leur réserve de lard en compagnie d'autres congénères de la même espèce.

Le 30 septembre 2013, date du retour en milieu naturel, tous les animaux placés en bassin avaient atteints leur poids de relacher. Ils auront, en moyenne, passés 82,5 jours au centre.

Remise en milieu naturel



10 Phoques veaux-marins ont retrouvé leur milieu naturel après passage au centre de sauvegarde. Le taux de réussite du centre est donc cette année de 71 %.
7 phoques ont été relâchés le 22 septembre, deux autres le 11 octobre et un dernier le 25 novembre depuis la plage du Hourdel. Ils étaient équipés d'une bague numérotée à la nageoire postérieure et d'une plaque circulaire colorée collée au sommet du crâne pour faciliter leur identification une fois retournés en milieu naturel. La remise en milieu naturel a mobilisé pour sa préparation, son déroulement, et sa médiatisation 10 salariés et plus de 120 bénévoles (**120 journées/homme pour 4000km**), à l'occasion de cette opération, **2500 spectateurs ont été sensibilisés** à la protection de cette espèce.
Les deux suivants ont retrouvé le milieu naturel sous une moindre pression médiatique le 11 novembre puis le dernier, le 25 novembre. Depuis leur retour en milieu naturel, sur un total d'une trentaine d'observations, 9 individus différents ont été observés au moins une fois.

D. Conclusion et perspectives

La nouvelle configuration du centre s'accorde avec les résultats enregistrés. Parallèlement à la diminution des moyens matériels pour traiter et réinsérer les animaux recueillis, des mesures ont été déployées pour limiter les accueils, maintenir la qualité de prise en charge, et faire relayer par le réseau partenaire de proximité (Ufcs 02) notre incapacité temporaire à assurer la totalité du processus de « revalidation »des animaux. Les engagements pris fin 2012 ont été tenus. En cette fin 2013, des perspectives s'ouvrent autour de la maison éclusière de Picquigny pour l'antenne avifaune et petits mammifères terrestres. Le site ne permettra pas un regroupement avec l'antenne mammifères marins et ne solutionnera donc pas dans l'immédiat les problèmes de dispersion des moyens humains. Le chantier étalé sur deux ans devrait permettre au centre dans le respect de la réglementation et le souci de la tranquillité de ses pensionnaires, d'afficher son travail et de réaliser des actions de sensibilisation.
Un élan bénévole important s'est manifesté pour aborder cette transition. En 2014, les adhérents de l'association seront fortement sollicités pour les aménagements extérieurs de ce nouveau site. Il faudra en parallèle poursuivre l'effort autour des opérations trairement des requêtes, de gestion des convoyages et de prise en charge externe. 2014 c'est aussi un enjeu important pour l'équipe des bénévoles et des salariés du centre : préparer la transition de l'antenne mammifères marins hébergée pour sa dernière année sur le site de la maison de la baie à Lanchères.